

Nicolas Sarkozy affirme que le droit «a été une nouvelle fois bafoué» et s'insurge contre de «vaines tentatives d'humiliation»

Par [John Timsit](#)

Publié il y a 1 heure,

Mis à jour il y a 41 minutes



L'ancien président de la République Nicolas Sarkozy *Francois Bouchon / Le Figaro*

Dans un long message sur les réseaux sociaux, l'ancien président de la République pointe du doigt une «méconnaissance des décisions du Conseil constitutionnel».

Il n'avait pas encore réagi. Quelques heures après sa condamnation dans l'affaire Bygmalion, Nicolas Sarkozy a publié un long message sur Facebook et Twitter. *«Je veux remercier du fond du cœur tous ceux qui ont tenu à me manifester leur amitié au moment où j'ai été condamné pour avoir dépassé le plafond de mes comptes de campagne lors de la présidentielle de 2012»*, souligne d'abord l'ancien président de la République.

À découvrir

→ [Présidentielle 2022 : où en sont les candidats dans les sondages ?](#)

Condamné jeudi à un an de prison ferme pour financement illégal de sa campagne, Nicolas Sarkozy *«demande simplement que le droit soit appliqué pour moi comme pour n'importe quel autre justiciable.»* Selon lui, ce droit *«a été une nouvelle fois bafoué par la méconnaissance des décisions du Conseil constitutionnel.»* *«On ne peut pas être sanctionné deux fois pour les mêmes faits»*, martèle l'ancien locataire de l'Élysée.

«J'irai jusqu'au bout», prévient Sarkozy

Nicolas Sarkozy explique enfin les raisons de l'appel de cette décision : *«J'irai jusqu'au bout dans cette quête qui dépasse mon cas personnel car chacun peut un jour se trouver confronté à l'injustice.»* L'ancien chef de l'État trouve dans *«la certitude la justesse de ce combat»*, *«l'énergie qui permet de surmonter les épreuves et de résister aux vaines tentatives d'humiliation.»*